

Le 31 mars 2016

Objet : Demande d'accès n° 2015-04-119 – Lettre réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès concernant le permis d'exploitation du réseau d'égout pour le parc de maisons mobiles « Domaine chez Bill » appartenant à l'entreprise 4209231 Canada inc.

Le document visé par votre demande est accessible. Il s'agit de :

1. Permis d'égout du 22 septembre 1977, 1 page.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Karine Duchesne, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel [karine.duchesne@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:karine.duchesne@mddelcc.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (2)

GOUVERNEMENT DU QUEBEC  
SERVICES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

PERMIS D'EGOUT

NO. 768-E

DETENTEUR DOMAINE CHEZ BILL ENR.

ADRESSE Granada  
Cté de Rouyn-Noranda  
JOZ 2CO

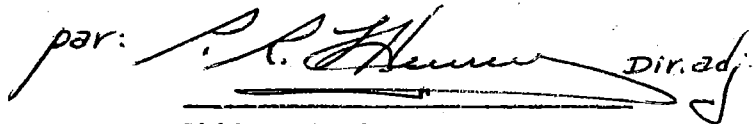
LE DETENTEUR EST AUTORISE à exploiter un service d'égout dans la(les)  
municipalité(s) mentionnée(s) ci-dessous:

**dans son parc de maisons mobiles, à Granada, territoire  
non-organisé, dans le comté de Rouyn-Noranda.**

Ce permis est soumis à toute loi et règlement s'appliquant aux entre-  
prises d'aqueduc et d'égout.

QUEBEC, 22 septembre 1977.

Le Directeur des Services de  
protection de l'environnement

par:  Dir. adj.

Gilles Jolicoeur, ing. M.Sc.